

ASSEMBLÉE NATIONALE
6 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 2841)

Adopté

N° CS1300

AMENDEMENT

présenté par
Mme Colin-Oesterlé, rapporteure

ARTICLE 13

Au début de la deuxième phrase de l'alinéa 29, ajouter les mots :

« La durée de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.